

Rés. #5800-06-22 Ordre du jour :	Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté et qu'il demeure ouvert afin d'y ajouter des items, s'il y a lieu. Adoptée.
Rés. #5801-06-22 Procès-verbal :	Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 9 mai 2022. Adoptée.
Correspondances	1- FQM : La FQM appui la proposition du gouvernement réaffirmant le rôle essentiel des élus municipaux dans l'aménagement du territoire 2- Ministère de la Santé et des Services sociaux : Infolettre MADA
Rés. #5802-06-22 Comptes à payer :	Il est proposé par M. Henri Lampron et résolu unanimement d'accepter les comptes à payer pour le mois de mai 2022, au montant de 90 715.78\$ (ch# C2200176 à C2200215), au montant de 36 891.51\$ (ch# M0022083 à M0022100), pour les lots intras au montant de 28 913.87\$ (ch#C2200005 à ch#C2200008) ainsi que la liste de paie au montant de 20 731.67\$ (ch.# D2200131 à D2200163) et que la municipalité a les crédits disponibles pour ces dépenses. Adoptée.
Rés. #5803-06-22 Situation financière :	Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement d'accepter la situation financière de mai 2022. Adoptée.
Période de questions :	Il y a eu des questions concernant les problèmes de débordements dû au surplus d'eau causer par les pluies abondantes reçues. La Municipalité travaille activement sur cette problématique.
Rapport du Maire	Réunion MRC très courte Vidéotron : Taschereau branché d'ici septembre
Rapport lots intra municipaux	Patrick Paiement est nommé représentant municipal 985 M de chemin forestiers en appel d'offre
Autres rapports	Embellissement : Les fleurs arrivent vendredi Mardi 14 juin rencontre avec la MRC Abitibi pour Launay Une rencontre avec la MRC Abitibi-Ouest concernant le TNO (Languedoc)
Rés. #5804-06-22 Aide 2022 Comité bibliothèque	Il est proposé par Mme Louise Paquin-Bédard et résolu unanimement d'octroyer une aide financière de 600\$ au comité de la Bibliothèque Adoptée
Rés. #5805-06-22 Véloce III 2022-2025	ATTENDU QUE le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) a pour objectif général de soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif; ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter, de même que les lois et règlements en vigueur durant la réalisation du projet, et à obtenir les autorisations requises avant l'exécution de celui-ci; ATTENDU QUE le projet mentionné plus haut est admissible à une demande de financement dans le cadre de ce programme, estimée à 31 979.50\$ toutes taxes incluses, et que le montant demandé au Ministère est de 15 990\$; ATTENDU QU'afin de déposer une demande financière, la Municipalité de Taschereau doit autoriser le dépôt de la demande d'aide financière, confirmer sa contribution financière au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

Rés. #5805-06-22 Véloce III 2022- 2025 (suite)	POUR CES MOTIFS, sur la proposition de M. Henri Lampron, appuyé par M. Julien Chalifoux, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Taschereau autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant que, en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Mme Chantal Martel est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le ministre des Transports.
	Adoptée
Rés. #5806-06-22 Casque d'écoute	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de procéder à l'achat de 2 casques d'écoute téléphonique au montant de 335\$ chacun plus les taxes applicables.
	Adoptée
Plan embellissement parc	Remis à la prochaine réunion
Terrain Rémi Lefebvre	Remis à la prochaine réunion
Rés. #5807-06-22 Taux au km	Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement que le taux au km payé soit maintenant de 0.55\$/km.
	Adoptée
Rés. #5808-06-22 Formation inspecteur municipal	Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement que l'inspecteur municipal commence les formations nécessaires.
	Adoptée
Mobilisation des municipalités pour une réduction de l'herbe à poux	Le conseil a rejeté cette demande.
Rés. #5809-06-22 Budget 2022 OMH	Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement d'approuver le budget 2022 de l'OMH tel que présenté.
	Adopté
Rés. #5810-06-22 Représentant OMH	Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement de nommer M. Zacharie Cloutier-Julien comme représentant pour l'OMH.
	Adoptée
Rés. #5811-06-22 Prêt table et chaise 100 ^e Launay	Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement de faire le prêt de table et chaise pour le 100 ^e de la Municipalité de Launay.
	Adoptée
Rés. #5812-06-22 Pneu pépîne	Il est proposé par M. Zacharie Cloutier-Julien et résolu unanimement de procéder à l'achat de pneu pour la pépîne au montant de 3 324.96 plus les taxes applicables, tel que la soumission de Pneus GBM La Sarre.
	Adoptée
Rés. #5813-06-22 Tour de l'Abitibi	Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de permettre au Tour de l'Abitibi de passer par la Municipalité lors des épreuves 2022.
	Adoptée
Kenworth	Vente par soumission

- Rés.#5814-06-22
Embauche Directeur général
- Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'embaucher M. Michel Michaud au poste de Directeur général.
Adoptée
- Rés. #5815-06-22
Embauche Animatrice été
- Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Mlle Florence Cloutier au poste d'animatrice pour l'été.
M. Zacharie Cloutier-Julien n'as pas participé aux discussions ni à la prise de décision.
Adoptée
- Rés. #5816-06-22
Heure animation été
- Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement que l'animatrice d'été reste sur l'heure diner et qu'elle soit rémunéré.
M. Zacharie Cloutier-Julien n'as pas participé aux discussions ni à la prise de décision.
Adoptée
- Rés. #5817-06-22
Budget animation été
- Il est proposé par M. Mathieu Cloutier et résolu unanimement d'accorder un budget de 400\$ pour acheter du matériel pour l'animation estivale.
Adoptée
- Rés. #5818-06-22
Fonds mise en valeur des lots
- ATTENDU QUE le Fonds de mise en valeur des lots intra municipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest est mis à la disposition des municipalités locales pour la réalisation d'activités sur les lots épars et dans les territoires sous convention d'aménagement forestier (entente de délégation de gestion);
- ATTENDU QUE l'année de référence s'échelonne du 1^{er} janvier au 31 décembre;
- ATTENDU QUE Municipalité de Taschereau souhaite obtenir une aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux pour la réalisation des activités suivantes : **Fonds de mise en valeurs Taschereau 2022.**
- ATTENDU QUE l'aide financière demandée est de 110 342.70\$.
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Louise Paquin Bédard appuyée par M. Patrick Landry, il est unanimement résolu :
- De déposer une demande d'aide financière au Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi-Ouest pour un montant maximum de 110 342.70 \$;
 - d'autoriser M. Michaël Otis à signer la documentation relative au projet.
- Adoptée
- Rés. #5819-06-22
Demande PADF
- ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Taschereau désire bénéficier de ce programme;
- ATTENDU QUE le projet demandé est PADF Taschereau 2022;
- ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;
- ATTENDU QUE la municipalité de Taschereau est favorable à ce projet;
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Louise Paquin Bédard, appuyé par M. Henri Lampron, il est résolu unanimement de déposer le projet PADF Taschereau 2022 dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser M. Michaël Otis à signer la documentation relative au projet.

Adoptée.

- Rés. #5820-06-22
Moteur bateau
Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement de procéder à l'achat de moteur électrique pour la chaloupe.
Adoptée
- Rés. #5821-06-22
Abat-Poussière
Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement de prendre notre abat-poussière avec Proulx et Genesse au montant de 0.34\$/litre tel que la soumission.
Adoptée
- Rés. #5822-06-22
Adoption 2^e projet de règlement # 05-22
Il est proposé par M. Patrick Landry et résolu unanimement d'adopter le 2^e projet de règlement #05-22 « Règlement modifiant le règlement de zonage #91 » et de poursuivre la procédure.
Adoptée
- Rés. #5823-06-22
Contrat d'entretien Xylem
Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement d'accepter le contrat d'entretien de nos pompes dans les stations de pompage proposé par Xylem au montant de 1 529.20\$ plus les taxes applicables.
Adoptée
- Rés. #5824-06-22
Armoire premier répondant
Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement d'acheter une armoire pour les premiers répondants au montant de 379.99 plus les taxes applicables chez Canadian Tire.
Adoptée
- Rés. #5825-06-22
Activité estivale
Il est proposé par M. Zachary Cloutier-Julien et résolu unanimement d'approuver la tenue des activités estivales.
Adoptée
- Rés. #5826-06-22
Demande d'accès
Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de permettre à la Ferme J.M.G.C. de faire les foins sur une petite section du lot 4 881 062. M. Mathieu Cloutier n'as pas participé aux discussions ni à la prise de décision.
Adoptée
- Chemise employé
Le conseil désire obtenir des soumissions.
- Rés. #5827-06-22
Débroussailleur manuel
Il est proposé par Mme Louise Paquin Bédard et résolu unanimement de procéder à l'achat d'un débroussailleur manuel au montant de 439.98\$ plus les taxes applicables tel que la soumission de Location Amos.
Adoptée
- Dominic Cameron
Vérification à faire avec la MRC
- Caméra
Remis à la prochaine réunion
- Rés. #5828-06-22
Chef d'équipe temporaire
Il est proposé par M. Julien Chalifoux et résolu unanimement de donner la prime chef d'équipe à M. Gilles Gauthier qui occupe ce poste temporairement durant le congé de paternité à M. Éric Pelletier.
Adoptée
- Période de question
La possibilité d'installer un stop sur l'Avenue Kirouac pour réduire la vitesse des véhicules.
- Rés. #5828-06-22
Fermeture
Considérant que l'ordre du jour est épuisé,
Il est proposé par Mme Louise Paquin-Bédard et résolu unanimement à 21h12 de procéder à la fermeture de la séance du conseil.
Adoptée.
-

Michaël Otis,
Maire.

Chantal Martel
Dir. gén. Secrétaire-trésorière